

Le sort des échanges internationaux au XXe siècle : entre la liberté et la contrainte

Autor(en): **Masnata, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **11 (1953)**

Heft 1

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le sort des échanges internationaux au XX^e siècle ; entre la liberté et la contrainte¹

par ALBERT MASNATA

*Chargé de cours à l'Université de Lausanne
Directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale*

1. Question de méthode

Ce qui a caractérisé l'œuvre des économistes de diverses écoles au XIX^e siècle et avant celui-ci, c'est le fait que les règles et les lois qu'ils croyaient pouvoir établir prétendaient à une signification absolue et à une portée universelle. Ce genre de science infuse, pratiqué même au XX^e siècle, a rapporté aux économistes dits « distingués » au milieu des tribulations économiques de notre temps une bien fâcheuse réputation. Dans la chaire d'économie politique de Lausanne, Vilfredo Pareto a cherché à faire la guerre aux économistes dits « littéraires » en constituant une science économique basée sur l'observation des faits et tendant à établir des uniformités par « approximations successives ». En ce faisant il apportait une contribution originale à la méthode en économie politique, mais ses « uniformités » étaient, semble-t-il, aussi établies d'une façon trop absolue, en dehors du temps et en opposition, en somme, avec une autre notion essentielle dont Pareto lui-même a enrichi la science économique, notion qui est apparentée aux conclusions générales de sa sociologie. C'est celle de l'équilibre économique. Or, les conditions dans lesquelles s'établit l'équilibre économique varient selon l'évolution générale des sociétés et selon le cours de l'histoire. Par ailleurs, cette notion de l'équilibre économique fournit la méthode pour la connaissance des phénomènes économiques concrets, en incitant à étudier le cadre général réel dans lequel ils se manifestent. C'est ainsi que l'étude des échanges économiques internationaux à notre époque,

¹ Il s'agit du texte d'une leçon inaugurale récemment prononcée à l'Université de Lausanne.

si elle se rapporte essentiellement à la connaissance de faits et de structure concrets, ne peut être effectuée dans sa finalité, sans être placée en regard de l'évolution économique générale.

2. *L'évolution économique générale et les échanges commerciaux entre nations*

L'économiste contemporain ne saurait donc, à mon avis, s'il veut contribuer à une meilleure connaissance des phénomènes de notre temps et à leur évolution dans l'immédiat, faire abstraction des matériaux que lui fournit l'histoire. Nous voudrions, du reste, nous borner à dégager, pour les besoins de notre exposé, deux observations générales, faites sur ce terrain. L'étude de l'histoire des prix dans différents pays, depuis le xve siècle, a révélé l'existence d'une courbe générale du mouvement économique qui donne matière à bien des réflexions. La principale qu'on peut faire est celle relative à l'existence d'un rythme cyclique dans le développement économique des sociétés humaines. Indépendamment de variations des prix, souvent très brusques et à courte échéance, qui sont surtout visibles au commun des mortels, ce développement est à la fois la cause et l'effet de changements de structure exerçant une influence profonde sur l'ensemble de la vie économique, nationale et internationale.

En enchaînant sur cette première observation d'ordre fondamental, tirée de l'histoire économique, on peut en faire une seconde, sans vouloir affirmer positivement un lien matériel entre l'une et l'autre. On constate à travers l'histoire, en remontant même très haut vers l'antiquité, l'existence de périodes plus ou moins longues d'étatisme et de liberté, souvent indépendantes d'un régime politique mais, sans doute, apparentées en quelque sorte aux cycles de développement économique, descendant ou ascendant. Le libéralisme en Grèce, à Rome et ailleurs était lié aux périodes de plus grande prospérité, le dirigisme à celle plus difficiles. Le moyen âge n'est pas exempt de ces phénomènes, sans parler de l'époque qui suivit.

■ Les idées économiques dirigeantes semblent avoir, par ailleurs, toujours eu partie liée avec le développement économique et l'atmosphère générale dans laquelle se trouvait une société.

C'est ainsi que les idées étaient naturellement portées vers le contrôle et une répartition des revenus selon une justice distributive pendant la période du moyen âge. Elles devaient nécessairement tendre vers la liberté au *xix^e* siècle, pour subir un retour vers une intervention étatique au *xx^e* siècle du moment qu'il s'agit de répartir d'une façon plus égale entre les groupes sociaux un produit national plus difficile à gagner qu'au siècle précédent.

On peut aussi observer que la puissance des idées est plus forte à certaines périodes de l'histoire et plus faible à d'autres. Les idées devançant quelquefois les événements économiques, à d'autres moments elles retardent sur ceux-ci.

Nous sommes, semble-t-il, à une époque où les idées et les conceptions théoriques, tendant à réaliser des postulats politico-sociaux (meilleure répartition de la richesse, sécurité sociale, etc.) s'imposent à l'organisation économique.

Il y a là un facteur essentiel qui, ajouté à d'autres déjà évoqués, tend à créer une atmosphère propre à notre temps qui enveloppe de ses éléments constitutifs la vie économique.

Il nous paraît donc indispensable de nous inspirer de ces quelques considérations préalables en abordant notre sujet essentiel, celui des échanges commerciaux au *xx^e* siècle.

*3. Les conditions des échanges internationaux au *XIX^e* et au *XX^e* siècles*

Il a déjà été très souvent affirmé que le *xix^e* siècle économique n'avait pris fin, en fait, qu'en 1914 et que l'avènement du *XX^e* fut annoncé au bruit des canons de la première guerre mondiale.

Deux faits justifient cette affirmation.

Le premier, d'ordre très général, est celui de la rupture de l'unité qui caractérisait l'économie internationale et l'enrayement de son fonctionnement à la suite de cette rupture.

Le second est celui du dérèglement des institutions qui avaient assuré cette unité, qu'il s'agisse de la politique commerciale d'essence libérale, de la liberté de mouvement des capitaux et des investissements ou encore de l'automatisme des transferts monétaires internationaux, basés sur l'étalon-or. Certes, dès après 1918, on crut que tout allait reprendre comme avant et que les obstacles au commerce international consécutifs à la guerre

allaient disparaître. La crise de 1929 n'apparut que plus tard comme l'expression de changements profonds dans les conditions d'équilibre de l'économie internationale.

Les échanges commerciaux devaient donc s'exercer dorénavant au milieu d'une économie mondiale soumise à des modifications structurelles ; la notion de structure englobant tant des éléments purement économique-géographiques que des facteurs socialo-politiques et institutionnels.

Parmi les éléments économiques, l'extension de la production industrielle dans les pays d'outre-mer et l'accumulation de capitaux en Amérique peuvent être cités comme exemple particulièrement frappants. L'introduction de nouveaux régimes politiques comme celui des Soviets en Russie ou nazi en Allemagne, d'une part, et le mouvement profond, du reste justifié, vers la sécurité sociale dans la plupart des pays constituèrent l'apport le plus évident en matière socialo-politique aux changements de structure. Enfin résultant tant des premiers que des seconds éléments, des modifications institutionnelles (de nature juridique) vinrent accentuer la transformation de l'atmosphère économique internationale. Nous sommes entrés ainsi dans une période d'histoire économique, semblable à celles que nous avons évoquées ci-dessus et dans lesquelles l'intervention de l'Etat joue un rôle essentiel et influence les institutions juridico-économiques, tant sur le terrain national qu'international.

Cet interventionisme engendrant un régime de contrainte en matière commerciale internationale est, du reste, conforme aux idées socialo-politiques du temps, nées d'un besoin de sécurité sociale non satisfait au XIX^e siècle, et des difficultés économiques persistantes.

Le développement des industries nationales, même lorsque une saine répartition internationale du travail fait apparaître une telle tendance comme improductive, ou encore une politique de plein emploi, pour satisfaire aux exigences de la sécurité sociale, deviennent facilement des instruments d'isolement vis-à-vis de l'étranger et appellent, par nécessité, une politique commerciale protectionniste. Il se crée ainsi à l'abri de l'interventionisme et du dirigisme des systèmes économiques nationaux différenciés et qui ne rentrent plus dans l'unité générale de l'économie mondiale du genre de celle d'avant 1914. Que dire alors

de systèmes économiques délibérément autarciques et fermés, comme ceux des Soviets ou encore de l'Italie et de l'Allemagne totalitaire, sans citer des exemples mineurs.

Comment parler encore dans cette atmosphère changée de la théorie des coûts comparatifs ou d'autres idées classiques en matière de théorie du commerce extérieur ?

Il ne s'agit plus en l'occurrence du débat, aussi classique, entre libre-échange et protectionisme des manuels d'économie politique du libéral ^{xix}^e siècle. En effet, où trouveraient place dans celui-ci les restrictions quantitatives au commerce, les compensations, les cours de change ou les prix différenciés, selon les relations avec un pays ou un autre.

La période entre deux-guerres a fait ressortir d'une façon saisissante, par l'échec de multiples tentatives de solutions multilatérales opposées au bilatéralisme envahissant, la difficulté de trouver un dénominateur commun à des politiques commerciales divergentes des « économies à marché libre et des économies contrôlées ». Une fort intéressante étude a été consacrée à cette question par le service économique de la défunte Société des Nations.

En nous entendant évoquer ces traits dominants du régime économique international du ^{xx}^e siècle, on peut évidemment se poser la question de savoir comment le commerce international a été possible depuis 1914-18 et s'il est encore possible aujourd'hui. Or, c'est certainement le cas, comme nous le verrons tout à l'heure. Néanmoins l'énonciation de toutes les caractéristiques évoquées était nécessaire pour situer le problème dans le panorama général de la réalité économique et démontrer ainsi le bien-fondé de notre titre : les échanges internationaux entre la liberté et la contrainte.

4. L'état du commerce international à l'époque contemporaine

Pourtant, si le commerce international a dû évoluer depuis la première guerre mondiale beaucoup plus sous le régime de la contrainte étatique que celui de la liberté, il n'est pas mort pour autant. En dépit de substantiels retranchements faits aux régions ouvertes aux échanges commerciaux spontanés (l'U. R. S. S. à elle seule représente le sixième de l'espace terrestre), il n'en reste

pas moins que le monde moderne dans son actuel stade de développement technique et social est précisément fait pour le commerce international. Seulement, et c'est le but de notre démonstration, les échanges internationaux sont à la fois limités et commandés par les données structurelles que nous avons évoquées.

Pour se faire une idée de la réalité des faits, nous pouvons recourir avec profit aux statistiques mises à notre disposition, tant par les services économiques de l'ancienne Société des Nations que par ceux de l'organisation présente des Nations Unies. Les publications de la Banque des règlements internationaux, comme aussi celles de l'Organisation européenne de coopération économique, peuvent également nous être utiles. Nous ne faisons qu'évoquer ici ces sources pour fonder en fait les appréciations suivantes, sans en faire toutefois l'étalage.

Après avoir repris une course ascendante après la conflagration mondiale de 1914-1918, sous l'impulsion des besoins d'après-guerre, le courant général des échanges internationaux a atteint son point culminant en 1929, l'année de la grande crise économique. Ce fut ensuite un recul considérable, avec une tendance à la reprise vers 1936/37 et une rechute en 1938.

La période extraordinaire de la seconde guerre mondiale et les premières années d'après-guerre ne permettent pas de relever des tendances générales de caractère durable. De 1947 à 1950 nous avons pu assister pour l'ensemble (nous parlons toujours du mouvement universel) à une stagnation, puis à une reprise.

La question qu'on est en droit de se poser est évidemment celle de savoir, si par rapport aux dernières années d'avant la première guerre mondiale les échanges commerciaux internationaux sont en baisse ou pas, en dépit du changement général du régime sous lequel ils s'effectuent.

Il est très difficile de donner une réponse lapidaire à cette question, malgré toutes les études statistiques dont nous disposons. Il y eut, sans doute, une augmentation par paliers, d'abord après la première guerre mondiale, puis après la seconde, une extension générale des transactions commerciales internationales, exprimées en volume et surtout en valeur, à la suite de la hausse des prix consécutive à la dépréciation des monnaies. Mais en présence des mêmes chiffres on peut affirmer que le commerce international comme tel n'a pas profité dans son cours du développe-

ment économique général consécutif aux progrès techniques et démographiques réalisés dans le monde depuis 40 ans. Il est significatif de comparer à cet égard les courbes générales du développement de la production et du commerce international qui permettent de constater que surtout pendant la période de 1932 à 1939 la production industrielle dans l'ensemble du monde s'est beaucoup plus accrue que le volume du commerce international. Un autre élément révélant des changements de structure est à retenir. Comparativement aux échanges internationaux portant sur des produits de base (matières premières) qui se sont accrus d'une façon constante depuis 1875 jusqu'à la seconde guerre mondiale, le commerce international des produits manufacturés, après avoir également connu une augmentation suivie jusqu'en 1913 a rétrogradé depuis l'époque de la première guerre mondiale (*cf. Industrialisation et commerce extérieur*, publication de la Société des Nations, Genève, 1945, p. 187, 188). Ce n'est pas tant l'industrialisation de nouveaux pays qui en est la cause, mais bel et bien l'accentuation générale du protectionisme au cours de la période 1930-1938, comme le souligne une étude de la Société des Nations sur le *Réseau du Commerce mondial* publiée en 1942 (*cf. p. 29*).

Enfin, une troisième observation s'impose quant à la structure changée des échanges internationaux au *xx^e* siècle. C'est le fait de la diminution notable de la part de l'Europe dans les importations et exportations mondiales et l'augmentation correspondante de celle des autres continents. Ce fait n'est pas seulement dû à une évolution normale des choses, mais également à l'extension à toutes les parties du monde de politique de restriction et de contrôle.

Ces constatations ne sont, sans doute, pas de nature à nous étonner après ce que nous avons remarqué précédemment d'une façon plus générale.

5. *Perspectives : entre la liberté et la contrainte*

Dans la phase de l'évolution économique dans laquelle nous nous trouvons au milieu du *xx^e* siècle et vu la prédominance des éléments de contrainte étatique dans les institutions du commerce extérieur, le sort des échanges commerciaux internationaux est

ce qu'il peut être. Les progrès économiques nationaux, l'accroissement des masses de consommateurs et l'amélioration de leurs niveaux de vie ne peuvent se traduire automatiquement par une extension des marchés commerciaux soumis aux restrictions que l'on sait. En effet, les achats et les ventes qu'on effectue sur le terrain international sous des régimes de « contrainte » sont les conséquences de ce que la recherche et la répartition des débouchés est commandée par des systèmes économiques dirigistes et interventionnistes des Etats. Cette « contrainte » va du contrôle complet du commerce extérieur des régimes collectivistes et totalitaires aux « simples » restrictions d'importation et de paiements, régimes imparfaitement libéralisés par des accords bilatéraux. Certes, l'O. E. C. E., par exemple, a déjà apporté des atténuations à ces circonstances. Mais on doit se rendre compte du fait que ce sont surtout des solutions générales qui peuvent apporter un changement de climat. Il en serait ainsi, prenons un exemple, si les vastes territoires du Commonwealth britannique, y compris la métropole, s'ouvraient complètement au commerce international par le retour à la convertibilité de la livre.

En effet, il faut, pour la compréhension du problème des échanges commerciaux à notre époque, revenir toujours, à notre avis, à des conceptions d'ensemble. Le commerce international, basé essentiellement sur la liberté, peut à la rigueur s'accommoder de l'existence à la périphérie de l'économie mondiale d'un secteur économique, entièrement dirigiste, comme celui de l'U. R. S. S. et de ses amis, mais ce qu'il peut beaucoup moins supporter sans changer la nature et le fonctionnement, de ses institutions c'est la généralisation de dirigismes plus ou moins larvés. Or, la disparition des contrôles restrictifs dans les circonstances actuelles est-elle possible en présence d'une organisation économique mondiale dominée par l'idée d'intervention étatique pour des raisons économiques ou sociales, dont nous ne contestons pas le bien-fondé ? Ne faudrait-il pas pour cela une nouvelle vague de fond pour renverser la tendance et cette vague est-elle prête à venir ?

Lorsqu'on loue le magnifique fonctionnement des institutions de l'économie internationale avant 1914 on oublie quelquefois un point qui nous paraît essentiel. C'est l'existence depuis le XIX^e siècle dans le concert des nations d'une économie dirigeante

essentiellement libérale, celle de l'Angleterre. L'Angleterre, par le jeu de ses marchés commerciaux, monétaires et financiers complètement ouverts imposait un rythme de liberté aux échanges internationaux.

L'organisme économique mondial d'essence libérale avait à cette époque un cœur libéral qui réglait toute la circulation. Il s'agirait donc de savoir si dans l'économie internationale d'aujourd'hui, compartimentée comme on la connaît, il se trouvera un pays ou un groupe de pays pouvant assumer avec les mêmes règles de jeu que dans le temps l'Angleterre ce rôle de « cœur libéral ». Les États-Unis, qui en auraient le moyen ne paraissent pas jusqu'ici avoir compris la chose. Quant au Commonwealth britannique il ne semble pas encore en avoir le moyen.

On peut se demander, du reste, si l'existence d'un cœur libéral suffirait. Il faut encore que l'ensemble de l'organisme se mette au moins petit à petit à l'unisson. Or, dans le cas particulier de l'économie internationale contemporaine on peut douter qu'un retour volontaire vers le libéralisme à la mode du ^{xix}^e siècle puisse se produire dans l'immédiat. Tout d'abord parce que les économies nationales, même de grands pays n'ont pas retrouvé les conditions d'un équilibre stable, puis parce qu'à l'intérieur des États le progrès des idées nationalistes et socialo-planistes ne permet pas d'envisager une nouvelle aventure « libérale », sans parler naturellement du nombre assez grand maintenant d'États collectivistes pratiquant le monopole du commerce extérieur.

Il faut donc s'accommoder d'envisager le régime des échanges internationaux dans l'immédiat comme devant être celui d'une époque de transition. C'est la politique qui domine l'économie de nos jours, tant sur le plan national qu'international. Or la politique est dirigée par les idées momentanément dominantes en matière sociale et économique. Dans les démocraties occidentales ce sont des gouvernements ou parlements élus qui doivent les appliquer ; dans les pays de démocratie populaire les partis ou les gouvernements sont liés strictement par une doctrine. Les effets techniques sur le commerce extérieur de mesures appliquées par les uns et les autres peuvent être semblables. Un tarif douanier prohibitif qui empêche absolument des industries nationales étrangères à exporter dans le pays qui le pratique est-il

plus conforme aux idées libérales que des restrictions quantitatives pratiquées par des pays à commerce extérieur contrôlé ?

Après avoir été peut-être tenté, en prenant connaissance de mon exposé, de me traiter d'affreux libéral mes lecteurs seront éventuellement portés maintenant à me considérer comme dirigiste. Ce serait une fausse manière d'interpréter mes idées.

Une science économique réaliste veut qu'on voie les choses comme elles sont.

Il est assez peu probable que les principaux pays qui s'étendent entre l'Oder et l'Océan pacifique abandonneront prochainement le système étatique de monopole du commerce extérieur. Il y a donc là une bonne partie du globe qui de prime abord reste acquise au régime de contrainte en matière d'échanges internationaux.

Le problème de l'évolution de ces derniers vers plus de liberté ou de contrainte se pose donc pratiquement pour le reste du monde seulement. Nous avons déjà indiqué ci-dessus les conditions essentielles qui devraient être remplies pour que la liberté triomphe à nouveau. Répétons qu'une telle éventualité ne pourrait devenir une réalité que si les échanges internationaux dans tous leurs éléments constitutifs étaient libres ; qu'il s'agisse du trafic des marchandises, des règlements monétaires ou encore de la circulation des capitaux.

Or, sommes-nous vraiment à la veille d'une telle évolution ? Nous ne voulons pas répondre à cette question qui appartient au domaine de la politique contemporaine. A travers toutes les difficultés, comme à toutes les époques de l'histoire, le commerce international s'adaptant aux nécessités de l'heure, cherche son chemin.

En présence de la situation concrète telle que nous la connaissons, le sort des échanges internationaux à l'époque contemporaine doit être apprécié, concrètement, plutôt par l'étude du commerce extérieur entre certains pays essentiels ou grands espaces qu'en rapport avec la tendance générale du commerce international et les problèmes théoriques évoqués. Il peut y avoir des mouvements dans le cadre d'espaces économiques tels que l'Amérique, les pays de l'O. E. C. E., ou encore le Commonwealth auxquels le développement général du commerce international peut demeurer étranger. Il peut y avoir par ailleurs, par le truche-

ment de ces espaces plus limités des ajustements au régime de liberté ainsi qu'une élimination graduelle des régimes de contrainte.

Il n'entrait pas dans nos intentions d'examiner si cette transformation se fera de nos jours. Notre but était de nous borner à étudier les faits tels qu'ils se présentent à nos vues et en tirer quelques observations générales. C'est ce que nous avons tenté de faire.